



Fête du Centenaire

DE LA NAISSANCE DE

Mgr Charles-Emile FREPPEL

Chevalier de la Légion d'Honneur

EVÊQUE D'ANGERS (1870-1891)



FB
922

685

Prix : 1.25

CAFÉS



A la Fève d'Or
Carrefour Rameau - ANGERS

THÉS
GATEAUX
ARTICLES DE CHINE

Si vous désirez
de bonnes Chaussures
adressez-vous

AU GRAND SAINT-MAURICE
V^{VE} FETIS-MONNIER
2, Place Sainte-Croix - ANGERS

R. C. Angers 2022

Actes de Naissance et de Baptême de Mgr Freppel

Copie des Registres de l'Etat-Civil

FREPPPEL
Charles-Emile

le 1^{er} juin 1927

N° 63

- Déclaration, faite à la maison commune d'Obernai, département du Bas-Rhin, pardevant l'Officier de l'Etat-Civil, à onze heures du matin le 2 juin mil huit cent vingt-sept, de la Naissance d'un enfant du sexe masculin, né en légitime mariage le premier du mois courant à sept heures du matin et nommé CHARLES-EMILE.
- A Prénoms et nom du Déclarant : sieur François-Xavier FREPPEL, âgé de trente-deux ans, domicilié à Obernai.
- B Qualité ou profession : Greffier de la Justice de Paix du canton d'Obernai.
Père de l'enfant : prénoms, nom, profession et domicile, le Sieur déclarant.
- C Mère de l'enfant : prénoms, nom et domicile : Marie-Françoise-Elisabeth Schlosser, épouse du sieur déclarant, domiciliée en cette ville, l'accouchement a eu lieu en la maison n° 94, au quartier bleu.
Premier témoin : prénoms, nom, âge et profession, Vendelin Schaufler, âgé de trente-six ans, facteur de pompes à incendie.
Deuxième témoin : prénoms, Joseph Müller, âgé de soixante-sept ans, instituteur.
- D Les deux témoins domiciliés en cette mairie.
- E Lecture faite, l'Officier de l'Etat-Civil a signé avec les Comparus. *

Suivent les Signatures :

FREPPEL père ;
Schauffler et Müller, témoins ;
Stoeber, Officier d'Etat-Civil.



Extrait du Registre des Baptêmes d'Obernai

CHARLES-EMILE
FREPPEL

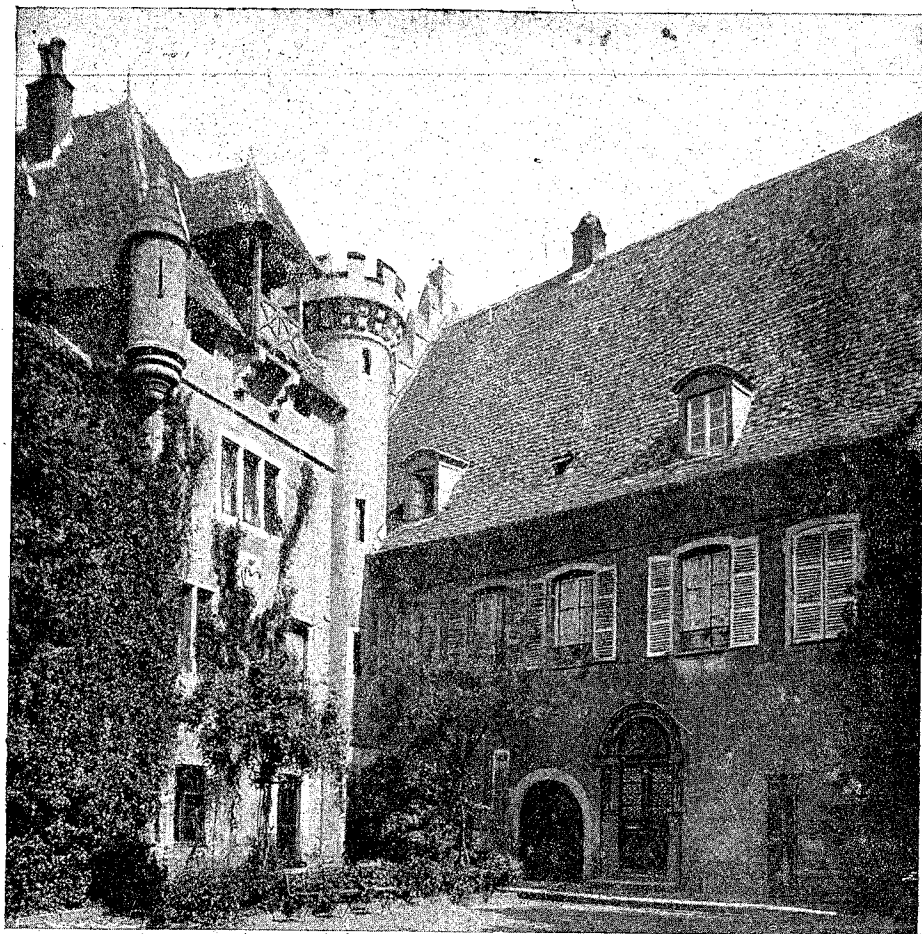
Aujourd'hui 4 juin mil huit cent vingt-sept, je soussigné prêtre du diocèse de Strasbourg avec délégation du R. curé Monsieur Lujatis, ai baptisé Charles-Emile, fils de François-Xavier FREPPEL, greffier de la Justice de Paix du canton d'Obernai, et de Marie-Françoise-Elisabeth Schlosser, domiciliés en cette paroisse, né le premier de ce mois à sept heures du matin et, comme en fait foi le certificat officiel qui m'a été remis, inscrit dans les registres de l'Etat-Civil. A été parrain Marie-François-Jean-Baptiste Schlosser, célibataire, domicilié à Andlau, fils de Joseph-Antoine Schlosser, ancien notaire royal à Andlau et de Rose-Adelaïde Nadal, son épouse, aussi domiciliés à Andlau ; a été marraine Pauline Schlosser, célibataire, domiciliée à Blienschweiler, fille de Jean-Baptiste Schlosser, ancien notaire royal à Saint-Hippolyte près Schlestadt et de Marie-Anne Schlosser, son épouse, domiciliés à Blienschweiler ; le père présent, qui ont tous signé avec moi.

Signé : Schlosser, Pauline Schlosser, FREPPEL.

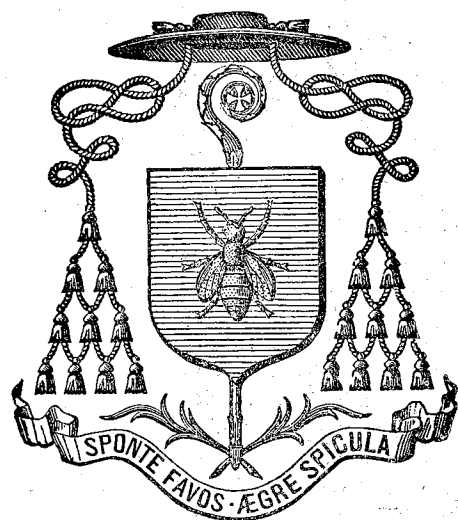
Signé : Oehl, délégué par le R. Curé.

J'atteste avoir fidèlement transcrit le présent acte.
Obernai, le 10 mai 1921.

Signé : M. Burg, curé.



Obernai. — Maison natale de Mgr C. E. Freppel
Cliche Jaeck



D'azur à l'abeille d'or

Armes et Autographe
de
Mgr FREPPEL



Charles-Émile Ev. d'Angers

Acte de Décès de Mgr FREPPEL

Du registre des baptêmes, mariages et sépulture de la Cathédrale d'Angers (année 1891).

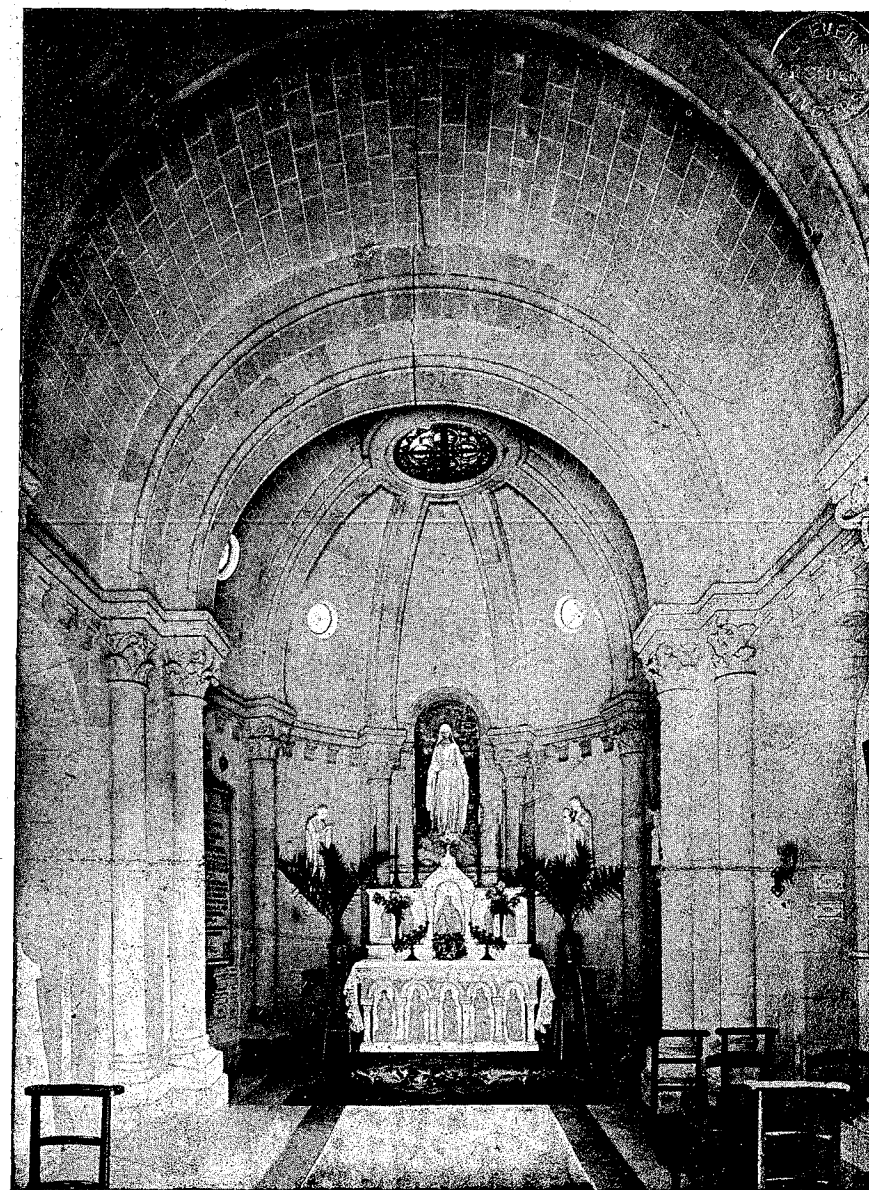
SÉPULTURE 245. — Sépulture d'Illustrissime et Révérendissime Charles-Émile Freppel, Evêque d'Angers. Le 29 décembre 1891, ont eu lieu dans cette Eglise Cathédrale les obsèques d'Illustrissime et Révérendissime Charles-Émile Freppel, Evêque d'Angers, né à Obernai, diocèse de Strasbourg, le 1^{er} juin 1827, précédemment professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne et doyen de Sainte-Geneviève à Paris, nommé à l'Evêché d'Angers, le 27 décembre 1869, préconisé le 21 mars 1870 et sacré à Rome le 18 avril 1870, député du Finistère, décédé en son palais épiscopal le 22 décembre 1891.

La cérémonie a été présidée par Mgr le Coadjuteur de Rennes, assisté de NN. SS. les Evêques de Belley, Blois, Chartres, Laval, Le Mans, Luçon, Nantes, Quimper, Tulle; des RR. PP. Abbés de Bellefontaine, Solesmes, Ligugé; de Mgr d'Hulst, prélat de la Maison de Sa Sainteté, recteur de l'Institut catholique de Paris; de Mgr Sauvê, prélat de la Maison de Sa Sainteté, ancien recteur de l'Université d'Angers; et de plusieurs autres prélats; du Chapitre de l'Eglise Cathédrale; en présence d'un très grand nombre d'ecclésiastiques, de religieux et de religieuses et de pieux fidèles.

MM. les Vicaires Capitulaires avaient refusé pour l'illustre défunt les honneurs militaires que la loi ne permettait pas de lui rendre dans la Cathédrale; mais un grand nombre d'officiers de toutes armes et de tout grade assistaient en uniforme à la cérémonie, avec plusieurs Sénateurs et Députés.

A 4 heures de l'après-midi, le corps a été placé, revêtu des ornements pontificaux, dans un cercueil de plomb renfermé dans un cercueil de bois de chêne, et déposé dans le caveau funéraire de cette Eglise Cathédrale, en présence de MM. les Vicaires Capitulaires, de plusieurs Chanoines et Marguilliers.

Signé : F. Chesneau, vic. cap.; J.-A. Pessard, vic. cap.; Em. Bazin, char., curé; A. Machefer, chan. hon.



Maison-Mère de la Retraite. — La Chapelle Itlienne

Le grand évêque avait inséré dans son testament les lignes suivantes :
 « Je désire que mon cœur soit transporté dans l'Eglise paroissiale d'Obernai (Bas-Rhin), l'Alsace sera redevenue terre française... D'ici là, je désire que mon cœur soit conservé dans la petite chapelle de la communauté de la Retraite ou reposent déjà les dépouilles mortelles de ma mère. »

Translation du Cœur de Mgr FREPPEL dans la Chapelle de la S^{te}-Vierge

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le seizième jour de janvier, avait lieu la translation du cœur de Mgr FREPPEL dans la Chapelle de la Sainte-Vierge, dans la Congrégation de la Retraite à Angers.

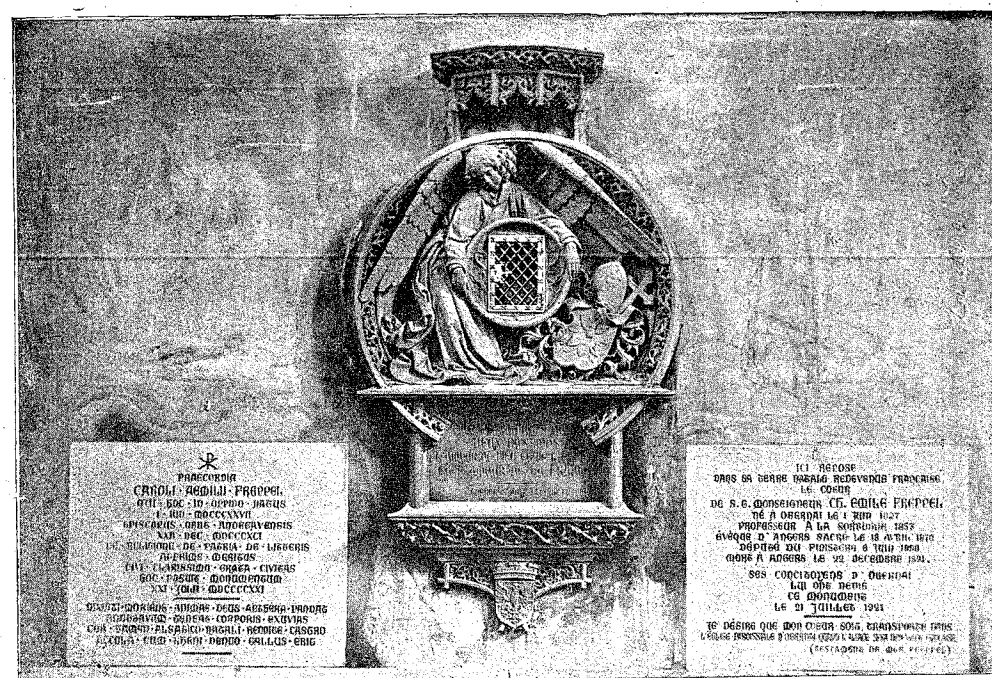
Transfert du Cœur de Mgr FREPPEL

Le Cœur de Mgr Freppel avait été retiré le 15, du monument où il reposait dans la chapelle italienne de la Retraite. Le mardi matin à 8 h. 1/2, Mgr Thibault, vicaire général et M. le chanoine Pinier, accompagné de M. l'Abbé Body, aumônier de la Retraite, conduisirent le Cœur à l'Université catholique.

Le Cœur, placé sur un brancard très simple dans un coffret de chêne, couvert de tentures violettes, était porté par MM. les chanoines Ballu, aumônier militaire, Bernard, secrétaire général de l'Université, Pineau, curé de Saint-Antoine, Saudreau, aumônier du Bon-Pasteur.

Mgr Grellier, évêque Laval, officiait. Suivaient MM. les Conseillers paroissiaux de Saint-Maurice et un grand nombre de laïcs. L'absoute solennelle a été donnée par Mgr l'Evêque de Laval.

Après la cérémonie, le Cœur de Mgr Freppel fut placé en un lieu décent jusqu'au moment du départ de Monseigneur Rumeau (*minuit*) qui l'emporta en Alsace où il arriva le 20 juillet et fut déposé dans l'Eglise d'Obernai



Dans le médaillon, le monument où repose le Cœur de Mgr FREPPEL.

Cl. Jaek

Dans un vaste médaillon en grès rose est sculpté un ange, qui entoure de ses bras une sorte de tabernacle fermé par une grille dorée. Sous les attributs de la dignité épiscopale on aperçoit le blason avec l'abeille légendaire. Au-dessous on a gravé cette inscription : « Je ne me connais que deux passions : l'amour de Dieu et de l'Eglise et l'amour de la France. » A droite et à gauche deux autres inscriptions, l'une en latin, l'autre en français relatent les dates principales de la vie de l'Evêque d'Angers. Ce monument est l'œuvre de M. Kleim, de Colmar.

15 novembre 1927

Service solennel pour le Centenaire de la Naissance de Mgr FREPPEL

Sous la Présidence de S. Em. le Cardinal Charost
 Archevêque de Rennes



S. Em. le Cardinal CHAROST

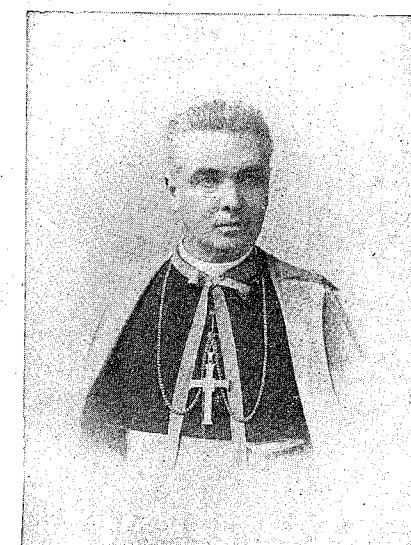
Et de NN. SS. les Archevêques et Evêques protecteurs de l'Université Catholique

NÈGRE, archevêque de Tours ; RUCH, évêque de Strasbourg ; RUMEAU, évêque d'Angers ; GRELLIER, évêque de Laval ; LE FER DE LA MOTTE, évêque de Nantes, GRETE, évêque du Mans ; GARNIER, évêque de Luçon ; DUPARC, évêque de Quimper, GOURAUD, évêque de Vannes ; ARLET, évêque d'Angoulême ; DE DURFORT, évêque de Poitiers ; SERRAND, évêque de St-Brieuc ; COSTES, coadjuteur de Mgr l'évêque d'Angers.

A 9 h. 1/2, Messe de *Requiem*. Discours de S. G Mgr LE FER DE LA MOTTE. A 14 h. 1/2 à l'Université, Séance solennelle. Rapport de Mgr Legendre. — Allocution de Mgr le Recteur. — Hommage de M. Amann, professeur délégué de la Faculté de Théologie de Strasbourg. — Discours de S. G. Mgr Ruch, évêque de Strasbourg.



S. Mgr RUCH,
Evêque de Strasbourg



S. G Mgr LE FER DE LA MOTTE
Evêque de Nantes



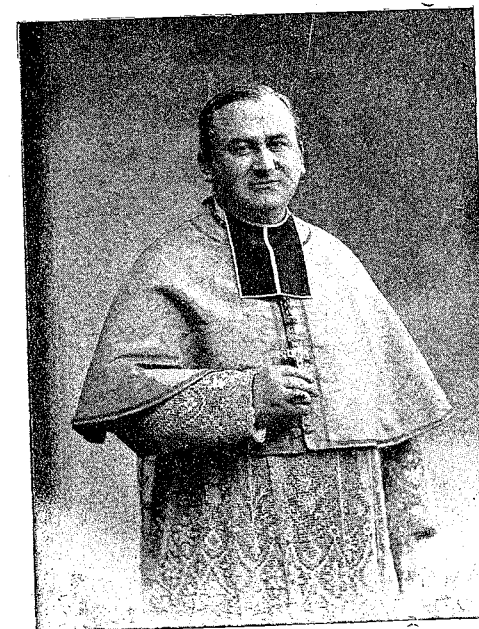
Photo Maupuit

S. G. Mgr NEGRE
Archevêque de Tours



Photo Evers

S. G. Mgr RUMEAU
Evêque d'Angers



S. Mgr ARLET
Evêque d'Angoulême



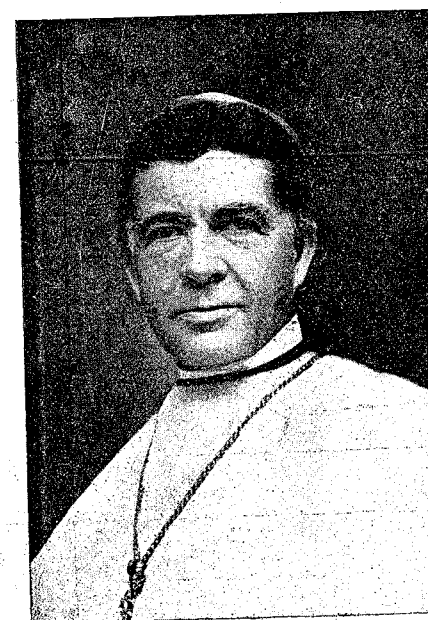
Photo Graneguy

S. G. Mgr GRÉLLIER
Evêque de Laval



photo Taponier

S. G. Mgr GREUTE
Evêque du Mans



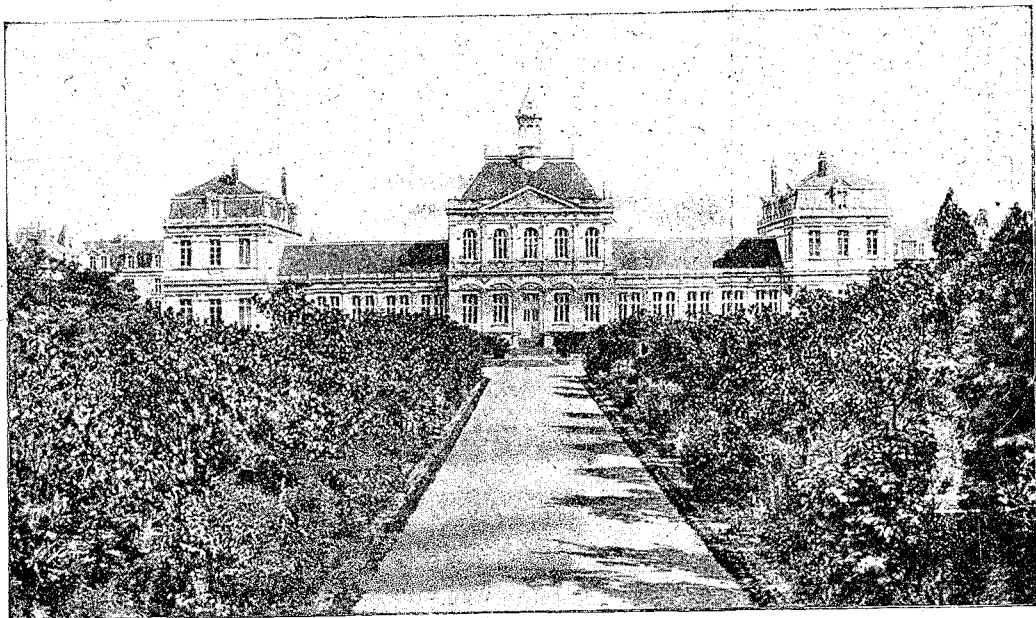
Ph. Binet

S. G. Mgr SERRAND
Evêque de Saint-Brieuc



photo Felici

S. Mgr DE DURFORT
Evêque de Poitiers



Université Catholique d'Angers



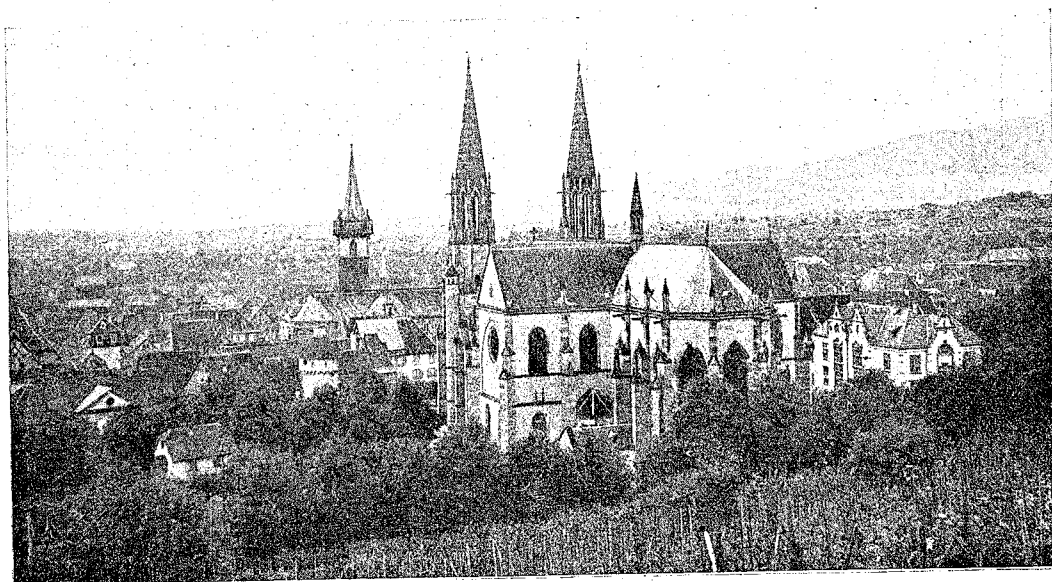
photo Félicie

S. G. Mgr GARNIER
Évêque de Luçon



photo Villard

S. G. Mgr DUPARC
Évêque de Quimper



Vue générale d'Obernai



photo Cardinal

S. G. Mgr GOURAUD
Évêque de Vannes



photo Evers

S. G. Mgr COSTES
Évêque de Telmesse

Lettre Pastorale et Mandement de Mgr l'Évêque d'Angers

au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse à l'occasion du

Centenaire de la naissance de Mgr FREPPEL

Joseph RUMEAU par la miséricorde divine et l'autorité du Saint-Siège apostolique, évêque d'Angers, honoré du Sacré Pallium, au clergé et aux fidèles de son diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

La Sainte Eglise, dans sa maternelle sollicitude, nous invite à célébrer les grands anniversaires qui nous rappellent nos gloires religieuses.

Y a-t-il eu, pour notre diocèse, une gloire comparable à l'épiscopat de Mgr Freppel ?

Aussi notre admiration et notre reconnaissance doivent-elles s'empresser de faire revivre une fois encore cette immortelle figure, à l'occasion du centenaire de sa naissance.

Si nous avons retardé de quelques mois cette solennité, c'est pour lui donner plus d'éclat, en la faisant coïncider avec l'Assemblée annuelle de Nos Seigneurs les archevêques et évêques protecteurs de l'Université catholique. D'ailleurs, n'y a-t-il pas une souveraine convenance à ce que l'exaltation de cette grande mémoire soit intimement liée à l'Œuvre si importante née de sa puissante initiative, et à laquelle restera pour jamais attaché son nom.

Nous n'avons pas à vous rappeler, nos très chers Frères, ce que fut, pour l'Anjou, pour la France et pour l'Eglise, le Pontife dont la Providence plaça le berceau, le 1^{er} juin 1827, dans la ville d'Obernai, au cœur de l'Alsace, au pied du Mont Sainte-Odile. Vous savez qu'ayant grandi dans un foyer modèle, il aimait à se reconnaître redevable, après Dieu, à sa mère du bien qu'il y avait en lui, et tout d'abord de sa vocation sacerdotale. Personne n'ignore qu'il fut un prêtre d'une valeur exceptionnelle qu'il se distingua de bonne heure par la puissance et la souplesse de son esprit, par le prodige de sa mémoire, par la rectitude peu commune de son jugement, par l'étendue de son érudition, et que ses Conférences à la Sorbonne, sur Bossuet et sur les Pères de l'Eglise des premiers siècles, « le plus beau livre doctrinal de notre époque », a dit le cardinal Touchet ; ses stations de Carême dans la chapelle des Tuileries ; sa réfutation de la *Vie de Jésus* de Renan, qualifiée « d'écrasante » par un savant historien, Wallon, le firent parvenir à la célébrité, à l'âge de trente ans.

Qui ne sait également qu'il fut une lumière du concile du Vatican et que l'infailibilité pontificale n'y eut pas de plus courageux défenseur.

Elevé sur le siège d'Angers qu'il devait illustrer — nombreux sont encore, dans la grande famille diocésaine, ceux qui en furent les témoins — il figura aussitôt parmi les plus éminents évêques de France, soit par son incomparable éloquence, dont il avait fait preuve depuis longtemps ; soit par son courage à défendre les intérêts religieux et moraux de son diocèse ; soit par la création d'œuvres admirables qui n'ont pas cessé de raconter sa louange ; soit, en particulier, par ses initiatives hardies pour fonder l'Université catholique qui suffirait à l'immortaliser.

Votre fierté angevine, s'est encore accrue, lorsque vous l'avez vu, grand patriote autant que grand évêque, siéger au Parlement où il fut un lutteur intrépide, toujours prêt à monter à la tribune pour la cause de la religion et pour les intérêts du pays, au prix de labeurs et de fatigues qui usèrent, sa vigoureuse constitution.

Il n'est donc pas surprenant que Louis Veuillot, son admirateur et son ami, ait pu lui décerner cet éloge si profond et si complet en sa brièveté : « Que d'hommes dans cet homme ! »

Son nom est acquis à l'histoire et il semble que le temps, au lieu d'affaiblir sa mémoire, la mette dans un plus grand relief.

Puisqu'il a associé ce diocèse à l'illustration qui aureola sa personne, puisqu'il l'a comblé de ses bienfaits, empressons-nous, à l'occasion de ce centième anniversaire de sa naissance, de lui décerner un hommage qui soit en rapport avec ce dont nous lui sommes redevables.

A ces causes,

Le saint nom de Dieu invoqué,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Le mardi 15 novembre, à 9 h. 1/2 du matin, sera célébré le centenaire de la naissance de Mgr Freppel, par un service solennel dans notre église cathédrale.

Il sera présidé par Son Eminence le cardinal Charost, archevêque de Rennes. Mgr l'archevêque de Tours et Nos Seigneurs les évêques de la région universitaire l'honoreront de leur présence.

Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, diocèse d'origine de Mgr Freppel, chantera la messe pontificale de *Requiem*.

Mgr Le Fer de La Motte, évêque de Nantes, prononcera le discours de circonstance.

ART. 2. — Le vénérable Chapitre, ainsi que MM. les curés de la ville d'Angers ; les chanoines honoraires, les archiprêtres, les doyens, et les autres membres du clergé, soit séculier, soit régulier, qui le pourront, sont priés d'y prendre part.

ART. 3. — Monseigneur le Recteur et Messieurs les Doyens et professeurs de l'Université catholique, ainsi que les Etudiants sont invités à y assister en corps.

ART. 4. — Nous y convoquons aussi le personnel enseignant et enseigné de notre Grand Séminaire, ainsi que de nos établissements ecclésiastiques, et une délégation de nos communautés religieuses.

ART. 5. — Des places seront réservées pour MM. les Sénateurs, Députés, membres du Conseil général et de la municipalité d'Angers, ainsi que pour les autorités civiles ou militaires qui nous feront l'honneur d'y assister.

ART. 6. — Les prêtres ajouteront, ce jour-là, aux oraisons de la messe, celles *pro defuncto Emilio episcopo*. Nous prions les élèves de nos séminaires, les membres de nos communautés religieuses et les âmes pieuses d'offrir une communion à la même intention.

ART. 7. — Dans l'après-midi du même jour, à la séance solennelle de l'ouverture des cours, à 2 h. 1/2, dans le Palais de l'Université catholique, après la lecture des Rapports annuels, M. Amann, professeur de Patrologie et délégué de la Faculté catholique et théologique prendra la parole, et la séance sera terminée par un discours de Mgr l'Évêque de Strasbourg.

Et sera notre présente Lettre pastorale avec le Mandement qui la suit, lue et publiée dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche 30 octobre.

Donné à Angers, en notre résidence de l'Esvière, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire général de notre Evêché, le 18 octobre 1926.

† JOSEPH, évêque d'Angers.

— COCORICO!!! —

RÉCLAMEZ A TOUS VOS FOURNISSEURS

LES TIMBRES DE L'ANJOU

qui délivrent les PLUS BELLES PRIMES

Exposition Permanente : 23, Rue Voltaire

SERVICE RAPIDE M. DUSOLIER

5, Rue Louis-de-Romain - Téléph. 9-59

Départ quotidien pour Paris - Saumur - Nantes

Correspondance avec toutes les grandes villes

GRAND BON MARCHÉ

13, place du Ralliement

VÊTEMENTS

VITRAUX D'EGLISE

R. DESJARDINS

PEINTRE-VERRIER

Ancien Élève de l'Ecole des Beaux Arts de Paris

Architecte D. P. L. G.



SUCCESSEUR DE

G. MERKLEN

CHEMIN DE CROIX

EN

MOSAÏQUE de VERRE

ANGERS 1, B^d du Roi-René Tél. 12.96

PARIS 30, B^d de Vaugirard

Téléph. Secur. 05-60